



Mardi 6 novembre 2018 à 18 h 00

Atelier citoyen - échanges

Quelles orientations pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ?

Le PLUi du Pays des Lacs : un projet d'avenir pour le territoire, débattu avec vous !

Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Document stratégique et prospectif, le PLUi est à la fois un document de planification et un outil réglementaire. Il permet d'organiser et d'orienter les initiatives de notre Communauté en matière d'urbanisme pour les 10 prochaines années, ceci à l'échelle des 30 communes membres.

Outil de planification, il permet, à l'échelle du Pays des Lacs, de concevoir une stratégie de développement qui, dans l'intérêt général du territoire, apporte des réponses durables et cohérentes aux défis à relever.

Document d'urbanisme, il détermine les règles de constructions applicables à l'ensemble du territoire du Pays des Lacs, tout en prenant en compte les sensibilités locales propres à chaque commune.

A terme, il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux afin d'aboutir à un projet de territoire cohérent à l'échelle intercommunale.



Diagnostic et enjeux : une première étape pour dresser un portrait du territoire

Préalable indispensable à l'élaboration du PLUi, le **diagnostic territorial** s'appuie et complète les études déjà réalisées. Il dresse un état des lieux du territoire dans tous les domaines (démographie, habitat, économie, équipements, déplacements, environnement...), et permet de mieux comprendre ses atouts et ses contraintes. De ce diagnostic ressortent les problématiques spécifiques au Pays des Lacs et **les grands enjeux** à venir.

Le 6 novembre : un premier atelier citoyen pour échanger sur l'avenir

Tout le monde est concerné par le PLUi d'un territoire dans lequel il vit ou travaille ! A la fois informatifs et collaboratifs les ateliers citoyens sont des moments privilégiés pour partager et construire.

Après une introduction en séance plénière, durant laquelle seront présentés la méthode et les objectifs, les échanges seront organisés en petits groupes, vous permettant d'exprimer vos idées et d'alimenter la réflexion.

Un temps de restitution viendra clore la séance afin de partager collectivement vos conclusions.

Rendez -vous : Mardi 6 novembre 2018

Grande salle de réunion de la Communauté de communes à 18 h00

Adresse : 12 Rue St Roch à Clairvaux-les-Lacs. Tel : 03 84 25 23 90

Accès parking par l'arrière du bâtiment (rue qui mène au Lac)

Plus d'infos sur : <https://www.plui.regiondeslacs.fr/>